



La Société

DES HOMMES D'AFFAIRES DE L'EST

SECRETARIAT:— VICTORIEN COLLERETTE, C.C.S., RÉGISSEUR
4009 HOCHELAGA, MONTRÉAL 4 — TÉL.: CLAIRVAL 9654

de Montréal INC.

DIRECTEUR DES SERVICES

Nov 22 3 18 PM '49

Montréal, le 18 novembre 1949.

Monsieur Edmond Hamelin,
Membre du Comité Exécutif,
Hôtel de Ville,
Montréal.

Cher Monsieur,

J'ai pu constater et vous félicite du grand soin et de la sympathie particulière que vous avez apportés aux règlements des problèmes ou revendications des résidents de la région que nous avons pris l'habitude d'appeler le Plateau Pie IX. Je sais donc que vous écouterez d'une oreille bienveillante la demande que je vous adresse maintenant.

Il y a quelque temps, la Cité de Montréal a jugé à propos de voter certaines expropriations en vue de prolonger le boulevard St-Joseph vers l'est jusqu'au boulevard Pie IX. Le parcours de ce prolongement suivra, à partir d'un certain endroit près des Usines Angus, une rue qui s'appelle "Armand" et débouche au boulevard Pie IX. Or, ce nom de rue est dans le moment très peu connu car il n'y a jamais eu à date de résidences sur cette rue et, par conséquent, pas de numéros civiques attribués. Un groupe de nos citoyens, au nom desquels je parle, verrait d'un très bon oeil, que le nom de cette rue "Armand" soit changé à celui de Boulevard St-Joseph est, et que les numéros soient attribués dans l'ordre logique aux nouvelles résidences qui sont maintenant à s'ériger sur cette rue.

Le fait d'attribuer le nom d'une artère très connue à ce prolongement vital pour la circulation du trafic entre l'est et le centre, au lieu de ce nom obscur dans le moment, aiderait au développement de notre région et en particulier de la nouvelle paroisse St-Albert le Grand que le boulevard traversera dans toute sa largeur.

La logique de ce changement s'impose à

Transmettre au service
pour
date

W. Hamelin
rap.
22-1149



La Société

DES HOMMES D'AFFAIRES DE L'EST

SECRETARIAT:— VICTORIEN COLLERETTE, C.C.S., RÉGISSEUR
4009 HOHELAGA, MONTRÉAL 4 — TÉL.: CLAIRVAL 9654

de Montréal INC.

à votre esprit vu la tendance de ne pas appeler de deux ou trois noms différents une même artère de la ville.

L'avantage pour tous les résidents riverains est évident.

Aucun désavantage n'en résulterait dans le moment pour qui que ce soit.

L'urgence de ce changement s'impose avant que les résidents qui occuperont les nombreuses maisons à s'ériger sur cette rue dans le moment ne se voient obligés de changer la désignation de leur domicile dans quelques temps.

J'espère, Monsieur Hamelin, que vous vous rendrez à cette demande bien justifiée et y donnerez votre bon soin coutumier.

Votre tout dévoué,

Jean-C. Aubry, président,
Comité d'Urbanisme.

JCA/11

CL 3151